

Zeitschrift: Fachblatt für schweizerisches Anstaltswesen = Revue suisse des établissements hospitaliers

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Heimerziehung und Anstaltsleitung; Schweizerischer Hilfsverband für Schwererziehbare; Verein für Schweizerisches Anstaltswesen

Band: 16 (1945)

Heft: 3

Artikel: L'organisation de l'assistance aux infirmes et aux anormaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-806069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rééducation de la jeunesse allemande après la guerre

Les livres scolaires que les Alliés espèrent utiliser après la guerre pour la rééducation de la jeunesse allemande sont actuellement en préparation aux Etats-Unis par des professeurs et étudiants allemands antinazis réfugiés. D'après un récent rapport de Benjamin Fine, spécialiste des questions éducatives, publié dans le New York Times, ces livres paraîtront dans l'édition Hermann-Fischer, une des rares maisons d'édition antinazie qui ait survécu au régime hitlérien et qui sera prête à travailler dès après l'abolition de ce régime.

Ces livres scolaires, qui ont pour but de familiariser la jeunesse allemande avec les notions de démocratie, de tolérance raciale et de religion, utiliseront les techniques éducatives américaines les plus modernes en se servant notamment de photographies, de graphiques, de tableaux comparatifs et de biographies commentées, dans le but d'éveiller l'esprit critique de la jeunesse.

Les éditeurs et les auteurs de ces livres sont allemands et les meilleurs extraits de la littérature et de la pensée allemandes y seront réunis.

Les livres scolaires de littérature, de biologie, d'histoire, de géographie, de mathématiques et autres sujets remplaceront le matériel d'enseignement introduit par les nazis dans le but de déformer les faits historiques et scientifiques. G.-F. Fischer, qui est le chef de cette maison d'édition, a déclaré récemment que des millions de livres nouvellement révisés pourront être publiés dès la fin de la guerre. Ces révisions tiennent compte du fait que les livres nazis enseignaient les mathématiques en utilisant des symboles militaires, des mitrailleuses ou des trains de troupes; que les livres de physique ignoraient les découvertes d'Einstein; que la biologie était déformée par le mythe de la supériorité raciale allemande. Quant aux livres d'histoire, ils subordonnaient l'histoire culturelle, sociale et économique de l'Allemagne à son évolution politique et diplomatique. Les nouveaux manuels d'enseignement cherchent

à contrebalancer les conceptions erronées répandues par les soins du système éducatif nazi.

Tandis qu'ils envisagent la rééducation de la jeunesse allemande, les Alliés se préoccupent de trouver des professeurs n'ayant pas subi l'influence nazie et qui pourraient enseigner dans les écoles conformément à l'idéal démocratique sur lequel sont basés les livres scolaires. La Commission de contrôle alliée est, dit-on, opposée à pourvoir les écoles de l'Allemagne nouvelle de professeurs étrangers; le fait que des personnalités allemandes du monde enseignant ont pu être trouvées pour contribuer à l'élaboration des livres scolaires révisés, permet d'espérer qu'il existe encore de nombreux instituteurs et professeurs sincèrement acquis aux pratiques et aux institutions démocratiques.

Il est intéressant de noter que les éducateurs américains sont plus que par le passé favorables à l'enseignement, dans les écoles et les universités, des doctrines démocratiques. Nombreux sont en effet les Américains qui pensent que les écoles devraient instruire les élèves de façon précise sur certains problèmes d'ordre politique international et national. Une récente conférence, tenue par douze organismes nationaux adeptes d'un projet pour assurer la paix et la sécurité internationales, a fait appel aux instituteurs américains pour que ceux-ci, dans leur enseignement scolaire et dans leurs discussions avec les élèves, s'efforcent de créer une opinion favorable à l'égard des propositions de la conférence de sécurité de Dumbarton Oaks.

L'attitude et les efforts de corps enseignant aussi bien que des autorités mettent en relief le rôle essentiel que doit jouer l'éducation dans la préparation de la jeunesse du monde entier; celle-ci doit en effet contribuer de façon constructive à l'unité d'après-guerre et à la sécurité internationale que souhaitent tous les esprits pacifiques.

Washington, nov. 1944.

Mess. social.

L'organisation de l'assistance aux infirmes et aux anormaux

Ils sont 200 000 en Suisse. Que fait-on pour ces déshérités? pour les aveugles, les sourds-muets, les durs d'oreille, les estropiés, les épileptiques, les arriérés ou psychopathes, pour tous ces enfants, ces hommes et ces femmes, que la nature n'a pas comblés et qui ont besoin d'un appui constant tout au cours de leur existence.

Donner un bref tableau d'ensemble de tout ce qu'on fait pour eux est difficile. L'assistance qu'on leur apporte prend en effet des formes si variées, que si on veut être court, on est forcément incomplet. Aussi nous bornerons-nous ici à quelques indications très générales. Les formes de l'assistance varient d'abord, on s'en doute, suivant le genre de l'infirmité. Elles varient aussi suivant l'âge des infirmes. Pour les enfants on s'attache avant tout à lutter contre l'infirmité

elle-même et à en supprimer les fâcheux effets. Le spécialiste, médecin ou pédagogue, joue ici le rôle principal. Soignées à temps, bien des difformités, des surdités, des épilepsies, des troubles nerveux ou fonctionnels peuvent être guéris ou en tout cas enrayés. De même, entreprises à temps, une éducation ou une rééducation peuvent donner d'heureux résultats. Mais il ne faut pas attendre que les énergies et les facultés susceptibles d'être utilisées et développées se soient complètement endormies, ni que de mauvaises habitudes se soient définitivement enracinées. En principe une éducation spéciale doit être commencée avant 7 ans, si on veut qu'elle puisse être réellement efficace. La tâche de l'assistance consiste donc principalement à veiller à ce que les enfants souffrant d'une anomalie physique ou

psychique reçoivent les soins qui leur sont nécessaires: en renseignant les parents et les éducateurs sur la nécessité de ne pas laisser passer un temps précieux, en demandant le placement dans un établissement de ceux pour qui des soins particuliers ou une éducation spéciale sont nécessaires, en facilitant aux enfants de familles pauvres des consultations médicales ou pédagogiques ou leur placement dans un établissement, en leur procurant les cas échéant des appareils acoustiques, orthopédiques, etc.

Il faudra ensuite songer à apprendre à tous ces handicapés un métier qui leur permettra de se sentir utiles et de subvenir dans la mesure du possible à leur existence. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance du choix de ce métier, ni sur les grandes difficultés qu'il peut présenter, d'autant plus qu'à l'orientation professionnelle proprement dite vient s'ajouter le délicat problème de l'apprentissage. Il existe bien des ateliers spéciaux se vouant à l'apprentissage des aveugles, des sourds-muets et d'autres handicapés. Mais ils sont peu nombreux. En général il faudra trouver, et ce n'est pas facile, des patrons disposés à accepter ces jeunes gens et à s'occuper d'eux avec la patience nécessaire. L'apprentissage terminée, il faudra vaincre également les appréhensions d'un employeur éventuel. Ici encore des ateliers spéciaux rendent de grands services. Mais ils n'emploient qu'une très faible partie des handicapés aptes à travailler.

On se rend ainsi compte de l'importance que présente une assistance suivie des infirmes et des anormaux pour tout ce qui concerne leur adaptation à la vie économique. Mais on ne doit pas négliger non plus de les soutenir moralement en s'efforçant par tous les moyens de les incorporer autant que possible dans la vie du pays.

Il est enfin inutile d'insister sur le fait que les personnes âgées qui deviennent infirmes, tout comme les infirmes qui deviennent âgés, ont eux aussi besoin d'être aidés.

L'assistance en faveur des infirmes se trouve donc être tour à tour médicale, pédagogique, financière, morale et économique. C'est dire que ses tâches sont extrêmement variées et com-

plexes et qu'elles doivent être organisées systématiquement.

Si nous cherchons maintenant à nous faire une idée d'ensemble de cette organisation, telle qu'elle existe en Suisse, nous devons mentionner d'abord les efforts faits par l'Etat (Confédération, cantons ou communes) sous forme de législation de prévoyance et d'assistance et sous forme d'établissements spéciaux destinés à telle ou telle catégorie d'infirmes ou d'anormaux. Les efforts de source privée sont cependant de beaucoup les plus nombreux et les plus importants. Nous pouvons distinguer d'une part les établissements et les associations qui ont pour but de venir en aide aux infirmes et aux anormaux, et de l'autre les associations que ces derniers ont formées pour s'aider mutuellement.

Les établissements et les associations locales qui s'occupent d'une même catégorie d'infirmes ou d'anormaux, se sont groupés d'abord en fédérations régionales, puis en groupements s'étendant à toute la Suisse. C'est ainsi que se sont formées l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles, la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, la Société romande en faveur des sourds-muets (et leurs sociétés soeurs de la Suisse allemande), la Société suisse d'assistance aux arriérés et sa section romande: les Amis des arriérés, l'Association suisse en faveur des épileptiques, l'Association suisse en faveur des enfants difficiles avec ses sections romande et suisse allemande, la Commission suisse d'assistance aux estropiés et aux invalides, l'Union suisse des ateliers pour handicapés du travail.

Toutes ces associations, auxquelles se sont joints les Instituts des sciences de l'éducation qui s'occupent de la préparation de maîtres spécialisés pour l'éducation des infirmes et des anormaux, se sont groupées en une association Pro Infirmis en faveur des infirmes et des anormaux fondée en 1920. Pro Infirmis a pour but d'assurer la collaboration de toutes les associations qui lui sont affiliées en vue de la défense des intérêts communs et de l'élaboration des mesures d'ordre général qui permettront de lutter contre les causes des infirmités et des anomalies et de développer l'assistance dans tous les domaines où elle est encore insuffisante. T.

Wasserpflege in Spitälern und Anstalten von Conrad Wolz, Baden *)

Der Wasserverbrauch in Anstaltsbetrieben ist sehr groß und mannigfaltig. Das Wasser wird hier nicht nur wie in normalen Haushaltungen für Trink- und Kochzwecke, und zur Reinigung der Räume und dergleichen, sondern in weit größerem Maße für die Wäsche und zur Heizung und Warmwasserbereitung sowie für die verschiedenen Zwecke in den Behandlungsräumen und Laboratorien verwendet. Im Haushalt wird normalerweise mit einem Wasserverbrauch von ca. 185 Lt. pro Kopf gerechnet. Berücksichtigt

man den größeren Verbrauch für Wasch- und Badezwecke, sowie für die Wäscherei und Gartensprengung in den Spitälern, so kann hier der gesamte Wasserverbrauch mit ca. 300 Lt. pro Insasse angenommen werden. Für die verschiedenen Verwendungszwecke kann nun nicht jedes Wasser als brauchbar angesehen werden. Reines Wasser, das frei von Verunreinigungen ist, gibt es in der Natur nicht. Das Wasser muß daher so aufbereitet werden, daß durch die noch in ihm verbleibenden Verunreinigungen bei der nachfolgenden Verwendung keine Störungen entstehen. Die Art der Wasseraufbereitung muß sich nach

*) La traduction française suivra dans un des prochains numéros.